

**REPONSE**  
**à l'écrit de**  
**M. ROBERT DE LA MENNAIS**  
**Vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc**  
**sur**  
**L'ENSEIGNEMENT MUTUEL**  
**par Bienvenuë**  
**A Saint-Brieuc**  
**Chez Le Monnier, libraire**  
**1819**

La Commission établie à Saint-Brieuc, par ordre du Gouvernement, pour prêter à l'enseignement mutuel un appui trop nécessaire, avait reçu , de la Commission centrale de Paris, trois prix d'encouragement destinés aux élèves qu'elle en jugerait les plus dignes. La distribution fut fixée au jour Saint-Louis, afin de rendre plus présent et plus cher à ces jeunes Français le Protecteur auguste dont la fête devenait la leur. Un membre de la Commission y prononça un discours où, sans ostentation, sans recherche et surtout sans sarcasmes, il exposait les avantages de la nouvelle méthode d'Enseignement. Les nombreux auditeurs, à la tête desquels on voyait toutes les autorités qui résident à Saint-Brieuc applaudirent unanimement, non de cet air faible et froid qui n'est que de la complaisance, mais avec cette chaleur, cet élan spontané, qui marquent une vive satisfaction. On admirait les rapides progrès des vainqueurs qui justifiaient si bien les espérances données ; on remarquait tous ces enfants, dont la contenance modeste et l'attention soutenue répondaient si victorieusement aux reproches de dissipation et d'étourderie ; chacun doucement ému, emportant de cette solennité des souvenirs intéressants, et l'on était loin de penser qu'elle pût exciter la colère.

Cependant, une homme que ses lumières semblaient devoir préserver des vulgaires préventions, et que son caractère oblige à donner l'exemple de la douceur, M. ROBERT DE LA MENNAIS, vicaire général de Saint-Brieuc, publie une diatribe où, tour à tour, plaisant et emporté, il sonne le tocsin contre l'Enseignement mutuel et tous ceux qui le pratiquent ou l'approuvent (1). Il se fait le champion des Frères, que non seulement on n'a point attaqués, mais dont on n'a même parlé qu'en bons termes ; les mots d'impiété, de matérialisme, d'athéisme, tombent de sa plume irritée, à propos d'une méthode de lecture et d'écriture ! et profanant ainsi la religion, qui le fit son ministre POUR BENIR ET NON POUR MAUDIRE, il déclare, en style d'Atala que le silence souillerait ses lèvres !

Nous lui laisserons ses injures, dont le dessein n'est pas équivoque, mais dont l'effet n'est point à craindre chez un peuple qui a du bon sens ; nous lui laisserons encore ses plaisanteries sur les nègres, sur les

sauvages, sur les moniteurs missionnaires ; malheureux et froid persiflage, qui ne convient ni à sa robe, ni au sujet ; nous ne répondons qu'à ce qui pourrait séduire les lecteurs prévenus ou superficiels.

Son premier argument contre la nouvelle méthode (et il en a souvent de cette force), c'est qu'elle nous vient des Protestants. Pour l'application, oui peut-être ; mais l'invention appartient aux Français . Nous la devons aux Protestants ! Comme si les Protestants en se séparant de l'Eglise romaine, avaient dû perdre tout commerce, toute communication avec les catholiques ! Comme s'ils n'avaient, en effet, avec nous, aucun rapport d'industrie, aucun partage de connaissances, aucune conformité de morale ! Comme si, dans les matières qui ne touchent point la diversité des croyances, une moitié de l'Europe ne devait rien apprendre, rien recevoir de l'autre moitié ! On est plus raisonnable à Rome et à Madrid.

Si une pareille objection méritait qu'on poussât les réponses, nous dirions à M. de la Mennais : Avant que les Anglais eussent adopté l'Enseignement mutuel, ce qui ne remonte pas bien haut, la vieille manière de montrer à lire et à écrire nous était commune avec eux ; seulement les livres de doctrine religieuse, où l'on exerçait les enfants, n'étaient pas les mêmes. Eh bien ! c'est ce qui se fait dans l'Enseignement nouveau: nous donnons des ouvrages orthodoxes à nos élèves, et nous laissons aux hérétiques, à qui Dieu permet de vivre, les livres de leur religion.

L'Enseignement mutuel, poursuit-il, a été introduit en France dans les cent jours.

D'abord, il y a ici une petite erreur de fait. Ce fut vers la fin de 1814 que des Français, amis éclairés du bien public, passèrent en Angleterre, sur l'invitation de M. l'abbé de Montesquiou , alors ministre de l'intérieur, pour y examiner l'application des nouvelles méthodes, et les approprier à la France. La révolution des cent jours n'arrêta point cette utile entreprise, que le Gouvernement restauré poursuivit en l'améliorant. Mais, de bonne foi, est-ce raisonner que de conclure qu'une institution est vicieuse parce qu'elle a été accueillie par un Gouvernement sans droit ? Est-ce procéder loyalement, que de décrier, à cause des personnes, une chose qui est bonne ou mauvaise indépendamment des personnes ? Et jamais rien d'imitable et d'imité n'a-t-il été fait par des méchants ? Oh! qu'il était plus juste et plus sensé ce Lacédémonien qui, entendant un malhonnête homme conseiller une mesure utile, ne voulut pas en priver son pays, et demanda seulement que la proposition passât par une bouche pure !

La question n'est donc pas de savoir quand, comment et par qui la nouvelle méthode a été imaginée, quand, comment et par qui elle a été introduite chez nous ; mais si elle est bonne, prompte, sûre, propre enfin à faciliter aux enfants la première, et peut-être la plus difficile des études.

M. de la Mennais lui conteste cet avantage, malgré tant d'expériences déjà faites, parce qu'il est décidé à ne convenir de rien ; et pourtant, sans s'en apercevoir, et même en croyant l'avilir, il en reconnaît la puissance. *Leibnitz, qu'il cite comme une autorité et qui connaissait cette méthode, la jugeait propre, dit-il, à donner quelques connaissances aux enfants qui ont eu le malheur de naître dans un état voisin de l'idiotisme.* Assurément on ne peut pas mieux dire ; car, quelle ne doit pas être la supériorité d'une méthode qui fait ce qu'aucune autre ne saurait faire ? Que ne doit-elle pas opérer sur des intelligences même communes, puisqu'elle peut faire entrer quelque instruction dans des têtes privées d'intelligence ?

Il ne laisse pas de poursuivre et de prouver, à ce qu'il dit, que la méthode nouvelle ne vaut rien. *Elle est toute mécanique, toute extérieure et n'a rien qui s'unisse à l'âme* . Fort bien ; mais daignez nous apprendre s'il est une seule méthode de lecture et d'écriture qui exerce d'autres sens ou d'autres facultés que les yeux, la mémoire et la main ; si celle des Frères, par exemple, est plus intérieure et moins routinière ; comment un mode quelconque d'épeler ou de tracer des lettres et des syllabes peut aller au coeur. - Oh ! chez les Frères, pendant qu'on fait la leçon aux uns, les autres se recueillent et étudient. - Dites plutôt qu'il s'ennuient en pensent à tout autre chose. Reportons-nous au temps de notre enfance, et apparemment les enfants d'aujourd'hui sont faits comme ceux de ce temps-là ; certainement l'heure de l'école n'était pas l'heure du plaisir, et le seul temps que les enfants de cet âge missent à profit, était celui des récréations. On voulait aussi qu'ils étudiassent jusqu'à ce que leur tour de dire la leçon fût venu ; mais Dieu sait comme ils s'appliquaient ; faisant mine d'étudier, de peur du fouet, quand le maître les regardait ; épiant en dessous le moment où il tournerait la tête ; tenant d'une main leur livre devant les yeux et de l'autre faisant des niches à leurs voisins qui ne demeuraient pas en reste. Que si quelque surveillant tenait ses regards fixés sur eux, l'apparente continuité d'application n'était qu'une continuité de mensonge, et cette longue contrainte qu'ils souffraient ne nuisait guère moins à leur santé qu'à leur caractère, sans avancer leur instruction.

Appuyé sur M. de Bonald, qui s'enfonce dans son cabinet pour réfléchir, et qui s'impose silence à lui-même quand il veut s'interroger, M. de la Mennais paraît croire que l'on peut, que l'on doit même livrer de petits enfants à la méditation. Sans doute M. de Bonald est un excellent modèle à proposer aux savants ; mais nous n'en sommes pas encore là, et il y a presque l'infini entre les rudiments du premier âge et le profond savoir de ce grand homme. La méditation est un effort dont peu d'hommes faits sont capables, trop fatigant pour les esprits faibles, qu'il aliène et qu'il rend faux. Elle suppose des connaissances déjà acquises, et surtout un grand intérêt à voir un objet sous toutes ses faces. Cet intérêt, ces connaissances, n'est-il pas évident qu'on ne peut les supposer dans un âge qui ne sait rien encore ?

Et que feront ces pauvres enfants au collège où il faudra qu'ils étudient en silence, et s'accoutument à lutter seuls contre les difficultés ? M. de la Mennais le disait bien, il est plus libéral qu'on ne pensait ; il ouvre généreusement les collèges à tous ceux qui sauront lire. Mais qu'il cesse de s'alarmer sur l'aptitude de nos enfants ; des écoliers qui auront pris facilement et promptement les connaissances du premier âge n'auront pas moins de facilités, et auront plus de temps que les autres, pour recevoir l'instruction d'un âge plus avancé. Mais cette instruction elle-même est à peu près toute mécanique dans ses commencements ; plusieurs hommes éclairés ont pensé qu'elle devait l'être. L'abbé Lhomond, entr'autres, dont les livres élémentaires sont reçus dans tous nos collèges, réduit presque tout le premier enseignement à donner les règles sans en expliquer les raisons. Sa grammaire latine est écrite d'après cette idée, qu'il a peut-être poussée trop loin.

Au reste, le mécanisme de notre méthode, pour être plus ingénieux que celui des vieilles routines, n'empêche pas d'exercer l'esprit. Le maître peut expliquer et explique en effet ce qui est susceptible de développement, comme les éléments de la grammaire, les maximes de la morale, les préceptes de l'Évangile. Souvent, comme chez les anciens Perses les enfants sont établis juges de leurs différents, de leurs actions, de leurs succès ; et une admirable équité marque les jugements prononcés par ces bouches naïves. Ce n'est pas là du matérialisme sans doute.

N'importe, M. de la Mennais en voit partout ; il en remarque principalement dans les exercices des classes, lesquels ne sont à ses yeux que des exercices militaires, propres à faire des petits garçons autant de soldats, et des petites filles autant d'amazones! Bien mieux, c'est un tumulte, une dissipation sans frein, qui doit infailliblement jeter toute cette jeunesse dans l'oisiveté et le vagabondage.!

En vérité, quelque disposé qu'on soit à croire un ecclésiastique aussi grave que son état, il est impossible de penser que M. de la Mennais ait dit cela sérieusement. Il sait trop que ces mouvements n'ont rien qui ressemble aux évolutions d'une troupe ; que leur simultanéité exclut précisément l'idée du désordre ; qu'ils ont pour but et pour effet de marquer le passage d'une étude à une autre, ou la répétition du même genre d'étude, et de mettre toutes les classes à lieu de recevoir, en même temps, sans interruption, sans confusion, l'instruction qui convient à chacune. Ce moyen simple et ingénieux est l'une des différences spécifiques du nouvel Enseignement à l'ancien ; voilà pourquoi il faut le décrier si l'on peut.

M. de la Mennais ne s'y épargne pas ; mais malheureusement il ne met pas toujours dans ses critiques toute la franchise qu'on devrait y voir. Par exemple, appliquant le passé au présent, il a vu (ce que personne ne voit depuis l'établissement de notre école) de petits enfants manoeuvrer sur les places publiques et courir les rues au son du tambour ; et afin que cette grave inculpation paraisse tomber sur les élèves de l'Enseignement mutuel, il la glisse dans une phrase où il insulte avec la même candeur les amis de cet Enseignement. Si, comme on n'en saurait douter, ce grand maître de morale est jaloux d'appuyer le précepte par l'exemple, il doit être bien fâché d'avoir écrit cette phrase-là. Mais au reste, n'est-il pas risible de voir des vicaires généraux s'irriter de jeux d'enfants et feindre d'en tirer de sinistres horoscopes ? Eh ! Messieurs, avez-vous toujours été ce que vous êtes ? et pour avoir fait quelques excursions ou quelques singeries à leur âge, en valez-vous moins aujourd'hui ? Et vos élèves aussi, dont les Frères font autant de Catons, nous les voyons journellement jouer et se quereller sur nos places en attendant l'heure de l'école, et nous n'en concluons pas que ce soit une suite nécessaire de l'instruction qu'ils y reçoivent.

L'erreur involontaire ou non, de M. de la Mennais et de son auteur favori est de confondre la dissipation avec l'action. Dans nos écoles, l'ordre se donne par un signal et s'exécute par un mouvement. Le signal épargne au maître les paroles, et avertit l'écolier d'être attentif. Le mouvement porte vers une occupation déterminée l'esprit plus que le corps de l'élève, qu'il tient incessamment en haleine. Par ce moyen et celui des moniteurs, il n'y a pas un moment de perdu ; chaque classe, assujettie à une règle commune, se livre sans distraction à un travail différent ; et un seul et même instituteur peut enseigner un nombre d'enfants qui exigerait au moins cinq ou six maîtres chez les Frères. Voilà ce que ces Messieurs voudraient faire passer pour un vain bruit et des grimaces.

Les Frères, à la vérité, n'ont point ces exercices utiles, mais, en récompense, ils en font faire qui pourraient sembler assez bizarres, pour peu qu'on fût disposé à prendre le côté ridicule. Leurs écoliers ne marchent que sur deux lignes, tantôt écartées comme une procession, tantôt serrées comme des soldats, tenant d'un air béat les bras croisés sur la poitrine ; attitude contrainte qu'ils n'auront jamais de leur vie, et qu'ils s'empressent de quitter dès qu'ils n'ont plus de surveillants. Avant de les congédier, chaque Frère fait mettre sa section en bataille sur le pavé et s'assure de l'alignement ; puis, à un premier signal, les enfants s'inclinent et se relèvent ; à un second, ils tournent à droite, et à un troisième ils défilent. Tout cela est fort innocent, mais tout cela prête à la raillerie, et vous voyez, Messieurs, que si nous voulions, nous aurions un peu plus que vous matière à plaisanter.

Enfin, M. le vicaire général prend tout-à-fait son sérieux ; et certes, la chose en vaut la peine, car il s'agit de ces moniteurs qui sont le grand moyen de l'Enseignement mutuel. Il n'y a rien de plus déraisonnable, selon lui, que *d'établir des enfants instituteurs d'autres enfants ; de placer l'autorité là où est la faiblesse et l'inexpérience ; d'exposer le développement intellectuel et moral de toute une école à la négligence, aux méprises, aux travers d'esprit de quelques bambins.*

M. le vicaire général à raison, ce serait un vrai contresens, et nous sommes de son avis. Mais il prend le change à bon escient. L'autorité n'est point dans les moniteurs ; le maître la retient toute entière. C'est lui qui prescrit la leçon, qui la dirige, qui la surveille ; c'est lui seul qui ordonne et défend, approuve et blâme, récompense et punit : le moniteur, sujet d'ailleurs aux mêmes châtimens que les autres, est déchu de ses fonctions s'il s'en acquitte mal en un seul point.

Vous ne voulez aucune suprématie dans nos écoles : à la bonne heure ; mais qu'est-ce que cette primauté qu'on décerne périodiquement dans les autres, à l'élève qui a le mieux fait ? N'avez-vous pas vu dans les collèges des écoliers qui, décorés du titre magistral de Censeurs, faisaient réciter les leçons à leurs condisciples, et exerçaient une autorité sur les écoliers de leur propre classe ; tandis que nos moniteurs ne dictent le devoir prescrit, qu'à ceux des classes inférieures ; ce qui garde un peu mieux les convenances ? Les Frères n'ont-ils pas eux-mêmes des espèces de surveillants qui notent, qui gourmandent, qui dénoncent leurs camarades ? *Tous ces enfants ont-ils une équité assez grande une impartialité assez parfaite pour ne rien donner au ressentiment, à la jalousie ou à l'amitié ?* Vous voyez combien il est aisé de rétorquer contre vous vos arguments

Mais voici bien autre chose : l'existence des moniteurs n'est rien moins qu'un attentat contre la LEGITIMITE ! On ne s'attend pas à celui-là... *En remettant à l'enfance le commandement, dit gravement M. de Bonald, on amène tous ces marmots à conclure que le pouvoir appartient de droit au plus habile.* Or, poursuit encore plus gravement M. de la Mennais, *les conséquences de ce principe renversent l'Etat et la Famille.* Ainsi, un écolier à qui le précepteur aura confié une partie de son pouvoir, doit être, sous peine d'inconséquence, mauvais fils et mauvais citoyen. Quoi ! Messieurs tout de bon ? Parce que nos enfants assujettis à un maître, auront été dignes de le seconder, tout l'ordre social sera ébranlé dans ses fondemens ! et en exerçant ses camarades, qui l'exerceront à leur tour, un petit moniteur s'essaie à troubler sa famille et à bouleverser son pays !...Jusqu'où peut entraîner l'esprit de dénigrement !

Prétendriez-vous, par hasard, que le mérite personnel n'est pas une supériorité, et qu'un sot vaut un homme d'esprit ? Non ; vous êtes trop intéressés à soutenir le contraire. C'est cependant l'idée qui paraît percer dans votre proposition. Mais ce n'est qu'une fausse apparence : vous la réfuteriez vous-mêmes, si quelqu'un osait l'avancer, et vous n'auriez pas la peine à prouver que la société la mieux ordonnée serait celle où l'on apprécierait les hommes, non par ce qu'ont été leurs pères mais par ce qu'ils sont eux-mêmes . De là, vous concluriez tout naturellement qu'on doit s'attacher de préférence aux moyens les plus propres à développer la capacité, attendu qu'une grande société n'a jamais trop de sujets capables.

La petite portion d'autorité que délègue aux moniteurs le professeur qui les surveille, est à la fois une récompense pour eux et un stimulant pour les autres. Elle est encore pour eux un moyen d'instruction, une étude ; car on s'instruit en enseignant. Plus leur amour-propre en sera flatté (et que ferait-on sans amour-propre?) plus ils s'appliqueront à bien faire, de peur d'être obligés de céder la place à de plus sages ou à de plus habiles ; mais quelque longtemps qu'ils s'y maintiennent, ils rentrent chaque jour dans la foule, et, par un retour à l'égalité si chère à M. de la Mennais, tel qui était maître dans une classe inférieure , redevient écolier dans la sienne. Sans doute elles sont un objet d'ambition, ces fonctions de moniteur, dont l'effet est d'occuper six ou sept cents élèves en même temps ; mais ils en sont un aussi, les privilèges de ces surveillants, de ces censeurs, qui n'empêchent pas de demeurer oisive la plus grande partie d'une école, pendant que la plus petite est exercée. Le coeur humain est

fait ainsi : l'émulation est son plus puissant mobile ; les talents périraient ou ne naîtraient pas sans elle, les vertus même en ont besoin. N'exigeons pas plus des enfants que des hommes ; dirigeons seulement cette émulation louable, qui n'est pas plus l'envie que la bonne critique n'est la satire.

Mais tout déplâit à ces Messieurs, jusqu'à l'attrait que l'Enseignement mutuel a pour les enfants. Comment disent-ils avec humeur peut-on faire *de l'éducation un amusement ? Et qu'y a-t-il de si amusant dans la vie humaine, toute composée de devoirs pénibles* . Ils sont à plaindre ceux qui ne voient que des peines dans l'accomplissement de leurs devoirs. Mais enfin, ce triste sentiment, s'il était sincère, ne serait qu'une raison de plus pour chérir la main bienfaisante qui eût semé de quelques fleurs un chemin si rempli d'épines

L'étude, qui a tant de charmes pour l'homme qui en connaît le prix, est toute rebutante pour un âge qui, incapable encore d'en sentir l'utilité, n'y voit que les difficultés qui la hérissent et l'asservissement où elle le tient. Imaginez les moyens de la lui rendre aimable était l'objet de tous les vœux ; aussi cette heureuse découverte a-t-elle été applaudie du Monde entier ; mais il se trouve toujours, et aujourd'hui plus que jamais, des gens qui ne sont pas de ce monde. Remarquez, au surplus (car, avec nos adversaires, il faut faire cette distinction), que ce qu'il y a d'amusant dans nos écoles ne se rapporte qu'à la partie purement littéraire, et que les choses plus sérieuses, telles que les prières, le catéchisme et la morale chrétienne, y sont enseignées et apprises avec toute la gravité qui leur convient.

Après tout, nous devons savoir gré à M. de la Mennais d'un reproche qui renferme de sa part une importante concession. En effet, en reconnaissant que nous menons les enfants à l'instruction par le plaisir, il nous accorde nécessairement que leurs progrès sont plus rapides ; car on fait d'autant mieux une chose qu'on prend plus de plaisir à la faire. D'un autre côté, il est sensible que les élèves qu'on exerce sans relâche et sans fatigue, qu'on ne mène que par degrés, auxquels on ne fait faire un second pas qu'après avoir affermi le premier, et qu'on ramène incessamment aux principes, il est sensible, disons-nous que de tels écoliers doivent arriver promptement et solidement au terme de la carrière.

M. le vicaire général, qui se sent très gêné par cette conséquence inévitable, s'efforce de la contester, et pour avoir meilleur marché de nous, il nous prend par nos paroles.

On avait dit, dans le discours qui a remué sa bile, qu'une instruction qui exige trois ans par l'enseignement des Frères, ne demande que vingt mois par l'Enseignement mutuel. Ajoutez seulement quatre mois à vos vingt, répond M. de la Mennais, et les Frères en feront autant que vous ; comme si ce n'était rien que de gagner un sixième de temps, en instruisant six fois plus d'élèves. Mais il fait semblant de ne pas voir que ce calcul, purement comparatif, ne faisait qu'indiquer la proportion qui se trouve d'ordinaire entre les effets des deux méthodes ; de manière que, quant au progrès des élèves, qui sont le but de tout Enseignement, la nôtre l'emporte communément de seize à trente-sixièmes ou de quatre neuvièmes sur la sienne.

Néanmoins, tout en soutenant que l'Enseignement mutuel n'est guère plus prompt que l'autre, il ressasse l'objection qu'on ne cesse de répéter et qui ne devient pas meilleure dans sa bouche, que les enfants du peuple trop tôt instruits, seraient à charge à leurs familles. Nous ne redirons point toutes les bonnes réponses qu'on y a faites ; nous lui représenterons seulement que ce ne sont pas ces enfants-là qu'on envoie trop jeunes aux écoles ; qu'ils sont utiles à leurs parents de très bonne heure, et que, par conséquent, leurs parents ont grand intérêt que la première instruction soit achevée assez tôt, pour que le besoin de la leur donner ne vienne pas interrompre ou retarder les services qu'ils en attendent.

Mais ce n'était pas assez pour lui d'attaquer contre toute raison, l'incontestable supériorité du nouveau mode ; il fallait encore qu'il imputât contre toute vérité, de honteuses démarches à ceux qui le favorisent. Ils s'en vont, ose-t-il dire, quêtant des enfants de porte à porte.... Il nous répugne d'attribuer une telle fausseté à l'administrateur d'un diocèse ; nous aimons mieux croire que ses émissaires l'ont trompé. - Vous parlez d'intrigues, de manoeuvres ; Ah ! Messieurs, quelle maladresse ! Comment n'avez-vous pas songé que ce reproche tombait à plomb sur vous qui vous en permettez de si étranges ? Qu'est-ce en effet que ces menaces dont vous effrayez les faibles, ces calomnies dont vous frappez ceux qui vous résistent, ces divisions que vous semez entre les proches, cette animosité que vous portez dans le sanctuaire ?

A peine l'école fut-elle ouverte, que, frémissant de la faveur qu'elle prenait, vous jurâtes de l'anéantir. Afin d'accomplir ce serment, un peu hasardé contre une ville qui n'est pas toute peuplée d'idiots, non seulement vous mîtes à prononcer et à prôner les Frères une chaleur toute passionnée, mais vous fîtes prodiguer les dédains au maître du nouvel Enseignement. Vos dévotes, qui n'y entendent rien et qui serait même bien fâchées d'y rien

entendre, coururent épouvanter les parents pauvres qui avaient désiré que leurs enfants apprissent facilement à lire et à écrire, leur déclarant, d'un ton plein de charité, qu'ils seraient privés de tout secours s'ils ne les envoyaient pas chez les Frères. Un sujet distingué se trouve-t-il dans notre école, on emploie tout pour l'en faire sortir : un enfant quitte-t-il la leur pour nous donner la préférence, on oblige les parents de l'y ramener bon gré mal gré. Des familles, dont l'intimité était citée comme un modèle, se sont désunies pour ce sujet. Des prêtres, dont on estimait le jugement et la piété, ont prostitué leur ministère à des fureurs de parti : non contents de recommander publiquement votre école et de décrier la nôtre, non contents de faire difficulté d'accorder à nos enfants une place dans leur église, ils ont poussé l'abus de leurs fonctions (nous ménageons le terme) jusqu'à fermer le confessionnal aux maîtres et aux écoliers. Ministres du Père commun des hommes, était-ce là votre vocation ?

Et cet oubli de toutes les bienséances, de tous les sentiments, de tous les devoirs, a pour cause une institution recommandée par les sages, répandue dans les Deux-Mondes, recherchée des Princes catholiques, protégée par notre Roi.

Ces considérations n'arrêtent point M. de la Mennais : il a soutenu et soutiendra contre tout l'Univers que l'Enseignement mutuel est insuffisant et impie. Vous avez vu, lecteurs, comme il prouvait le premier grief ; ne vous attendez pas qu'il prouve mieux le second : et en effet, de quelque génie qu'on soit doué, on ne saurait prouver ce qui n'est point.

Dans son dessein d'alarmer les consciences (ce que la position particulière où il se trouve ne le met que trop en état de faire), il va chercher un rapport de la Société de Londres où il est dit que ce qui a porté les nations étrangères à prendre la méthode anglaise, c'est qu'on s'y était contenté *d'inculquer les principes de la plus pure morale, tirés de la source sacrée des écritures*, sans y mêler aucun dogme. Et parce que des Anglais donnent cette raison de la propagation d'une découverte qu'ils ont rendue pratique, voilà que nos écoles françaises sont sans religion !...Il n'est que la colère pour bien raisonner. Mais, Monsieur, aimeriez-vous mieux qu'ils eussent attaché leur croyance à cette méthode ?

Deux hommes, en Angleterre, Bell et Lancaster, l'ont dans le même temps perfectionnée et appliquée. Afin de pouvoir l'étendre partout sans résistance, Lancaster en réduisit la partie religieuse à la pure morale de l'Evangile. Bell, au contraire, l'établit formellement sur les principes de l'église anglicane. Il nous semble que le premier a plus travaillé pour tous les peuples, quoique, à vrai dire, le système du second ne puisse être un obstacle chez nous, puisqu'il n'y a qu'à substituer, comme on l'a fait, la doctrine catholique au catéchisme anglican.

La Société de Paris ne trouve pas plus de grâce à ses yeux, et il tire, de ce qu'elle a publié, des inductions tout aussi justes. Cette Société proposant un prix pour le meilleur ouvrage de morale à la portée des enfants, demanda que ce fût un livre de morale toute pure, qui pût convenir aux enfants de toutes les communions. M. de la Mennais en conclut, à son ordinaire, que la communion catholique est rejetée. Nous en faisons juges les Catholiques dont le zèle est selon la science et surtout selon la bonne foi, la religion romaine peut-elle être offensée par une morale qui lui convient ?

Malheureusement tous les Français ne sont pas éclairés des mêmes lumières ; mais ils sont tous nos frères, tous nos concitoyens. Il faut plaindre les dissidents, les attirer par de douces paroles, par des raisonnements, par des preuves, et par les bons exemples qui donnent tant de poids aux bonnes raisons. Mais l'Etat, qu'ils peuvent servir, leur doit et se doit à lui-même de leur fournir les moyens de s'y disposer : or, le premier de ces moyens est l'instruction. C'est le devoir du Gouvernement de la rendre accessible à tous, et c'est son intérêt d'inculquer uniformément les principes sur lesquels toute Société repose ; ensuite, c'est aux pasteurs de prescrire, et aux instituteurs de transmettre l'enseignement des choses de la Foi. Cette distinction prudente n'est pas moins dans l'intérêt de la Religion que dans celui de la Société, et l'on ne conçoit pas comment M. de la Mennais pourrait le nier, lui qui dit quelques lignes plus haut, d'après *l'invariable évêque de Troyes, que les ministres de la religion sont seuls dépositaires de l'instruction chrétienne*.

Après tout, son sophisme, qui est partout le même, frappe les yeux les moins exercés. Premièrement, composer un livre de morale n'entraîne pas la nécessité de faire un ouvrage dogmatique, et il serait absurde de dire qu'un écrit de cette nature qui ne traite pas de religion, est contraire à la religion. En second lieu, la Société de Paris, qui a fait faire le petit ouvrage dont il s'agit, n'a arrêté ni pu arrêter que les enfants n'en auraient pas d'autres, et n'empêche pas qu'en effet nos écoles catholiques n'aient le catéchisme de l'église romaine. Toute cette contestation n'est donc qu'une méchante pointillerie, éloignée de la vraie question, laquelle consiste uniquement dans un fait : savoir, si nos écoles nouvelles sont privées de l'enseignement et des exercices de la religion. Or, il

suffit d'ouvrir les yeux pour être assuré du contraire. Et l'instruction religieuse qu'on y donne est aussi complète, aussi saine, que le puisse exiger le théologien le plus rigide ; les prières sont celles de l'Eglise, le catéchisme est celui du diocèse, les maximes de morale, celles qu'ont approuvées les vicaires généraux de Paris, quoi qu'en dise le vicaire général de Saint-Brieuc ; et le maître, tous les dimanches, mène ses élèves à la messe paroissiale.

Dans l'impuissance de nier des faits si notoires, notre adversaire, en homme que l'évidence importune et qui dispute en ennemi, nous déclare qu'au surplus, des enfants instruits par l'Enseignement mutuel ne sauraient être religieux, fussent-ils élevés par des saints : de sorte que cette méthode, qui consiste à apprendre plus promptement et plus sûrement les mêmes choses qu'en enseigne dans les autres méthodes, est de sa nature tellement perverse, que, quelques moyens qu'on emploie, elle doit nécessairement gâter le coeur. Nous sommes fâchés qu'un homme d'esprit se donne un pareil ridicule ; mais que pourrions-nous dire à des gens qui poussent l'emportement à ce point-là ?

Sans ce dernier anathème de M. le vicaire général, on aurait pu attribuer sa répugnance au dépit de voir l'Enseignement mutuel dirigé par des laïques, mais il n'est plus possible d'avoir une si mauvaise pensée, après qu'il a déclaré que cette méthode serait dangereuse dans toutes les mains. On sait d'ailleurs, qu'il n'a tenu qu'à lui de la mettre dans celles des Frères, qui, à la vérité, ne sont pas membres du clergé, mais que le clergé chérit aujourd'hui comme siens.

Prenez garde pourtant, Monsieur, tous les ecclésiastiques ne pensent pas comme vous paraissez penser, et très peu agissent comme vous faites. Nous avons déjà parlé de vos confrères de Paris approuvant les maximes destinées à l'instruction morale de nos écoles ; vous rappellerons-nous de plus (car vous ne l'ignorez pas) M. l'abbé Gaultier, l'un des fondateurs de notre Enseignement et dont les livres élémentaires ont eu plus de trente éditions ; M. Basset, ancien curé et aujourd'hui censeur du collège Charlemagne, publiant une homélie en faveur de cet enseignement ; M. l'évêque de Metz, et les principaux ecclésiastiques de sa ville épiscopale, distribuant les prix à la grande école de ce chef-lieu ; M. l'évêque d'Arras, accompagné du supérieur de son séminaire, visitant les deux écoles établies dans sa résidence, y voyant avec intérêt donner leçon, interrogeant lui-même les élèves, et recommandant à tous ses curés d'accorder à ces utiles établissements l'appui et l'encouragement qu'ils méritent ; M. le curé de Séz, offrant lui-même de célébrer une messe solennelle pour l'inauguration d'une école du même genre, et M. Le Clerc, comme vous vicaire général, comme vous administrateur du diocèse, lui disputant cet honneur ; et pour citer des exemples plus près de nous, M. l'évêque de Quimper se concertant avec M. le préfet du Finistère pour organiser de pareilles écoles ; M. le curé de Belle-Ile dans le Morbihan, célébrant une messe du Saint-Esprit pour la prospérité de celle qu'on allait y ouvrir, puis assistant à son ouverture ; enfin, dans nos Côtes du Nord, ce digne pasteur que Paimpol regrette souscrivant le premier pour en fonder dans cette commune ?

Ces exemples, tous pris en France et qui n'y sont pas les seuls, ne laissent pas d'être d'une certaine force, car tel est ici notre avantage, qu'il suffit que le nouvel Enseignement soit approuvé par quelques membres de notre Eglise, irréprochables dans les moeurs et dans la foi, pour condamner, au moins comme téméraire, une censure individuelle, qui va jusqu'à faire un crime de l'adopter.

Mais que pouvez-vous dire, Messieurs, lorsque votre Chef suprême, le Chef de l'Eglise universelle, introduit ce même enseignement dans le pays dont il est le roi temporel ? Lorsque le prince le moins libéral de l'Europe, le monarque de cette Espagne que ravage l'Inquisition, l'établit avec éclat dans son royaume ? Etes-vous plus chrétiens que le Pape, plus zélés que Ferdinand VII ?

Convendez-en franchement, si vous pouvez ; ce n'est pas le danger de l'Enseignement mutuel qui vous effraie ; les suffrages que tant d'hommes pieux et éclairés lui accordent, les heureux effets qu'il a eus constamment partout, ses principes, ses procédés justifiés ainsi par l'expérience, prouvent que ses grands avantages ne sont atténués par aucun inconvénient ; et l'embarras de vos arguments, quelquefois si puérils, souvent si contradictoires et toujours si vains, montre assez que ce prétexte n'est qu'un voile dont vous voulez cacher vos véritables motifs. Mais, par malheur ce voile est transparent, et laisse voir que la cause de votre haine pour la nouvelle méthode est précisément sa perfection....

Pourquoi, par exemple, ne dites-vous rien des maîtres et maîtresses qui continuent d'instruire les enfants un à un, d'autant meilleurs à surveiller qu'ils sont moins sous les yeux du public ? Tant qu'ils conservent la vieille allure, ils sont assez honnêtes gens, on s'inquiète fort peu de leurs principes, de leur conduite, de leur savoir ; mais que le plus estimable d'entre eux quitte l'éternelle routine pour la méthode nouvelle, aussitôt il devient un objet de malédiction et d'horreur ; pourtant il n'a point changé, il est toujours aussi pieux, aussi probe, aussi

capable ; et même cette méthode qu'il a prise l'oblige d'étendre davantage les exercices et l'enseignement de la Religion.

Il est donc trop vrai, Messieurs, que vous ne haïssez dans l'Enseignement mutuel que sa supériorité sur tous les autres, sans aucun rapport à la morale. Il est triste que des hommes qui pourraient contribuer à tant de bien s'y opposent ; que, destinés à calmer les passions, ils les enflamment, et qu'aveuglés sans doute eux-mêmes, ils augmentent l'aveuglement d'un peuple qu'ils étaient faits pour éclairer.

Mais tel a été, dans tous les siècles, le sort des hommes et des choses utiles. Elle serait longue l'histoire des bonnes doctrines et des heureuses découvertes que les ennemis de tout perfectionnement ont repoussées, et l'on y verrait en même temps des alternatives bien bizarres. La philosophie d'Aristote, objet d'un culte fanatique et de querelles sanglantes, devient celui d'un mépris, moins cruel, mais non moins injuste, toujours mal appréciée, soit qu'on la dédaigne, soit qu'on la loue ; Galilée, dénoncé par un jésuite, est condamné par des prélats, pour avoir établi une vérité que n'oserait nier aujourd'hui le plus chétif sacristain ; Descartes, détesté comme athée lorsqu'il prouvait l'existence de Dieu mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, va chercher le repos et la gloire loin de son pays qu'il illustrait, sifflé depuis pour ce qu'il avait dit de bon, applaudi pour ses rêveries ; un des créateurs de l'imprimerie est forcé de quitter la France, où il était venu apporter les fruits de sa belle invention ; le grand interprète de la nature, Newton soulève contre lui les préjugés furieux de se voir vaincus ; on réprouve la circulation du sang, l'émétique, l'inoculation, la vaccine, et jusqu'à cette pomme de terre dont le rapprochement fait sourire M. le vicaire général. Mais ce qui est ici plus frappant, ce qui semble fait exprès pour nous, ces mêmes Frères de la doctrine pour lesquels on persécute, ont aussi été persécutés, et, par une conformité qui explique pourquoi leur protecteur n'en a rien dit, c'était aussi à cause de leur méthode bien moins imparfaite que l'ancienne, et l'on alléguait contre eux à peu près les mêmes raisons qu'on rassemble aujourd'hui contre nous. Oh ! que de pareils faits et un pareil résultat devraient rendre réservé ! Qu'ils devraient inspirer de modération et de sagesse !

M. de la Mennais finit par s'attendrir ; mais sa tendresse même est une insulte. Il veut sauver nos enfants...Eh ! Monsieur, voulons-nous les perdre ? Vous les aimez, dites-vous ; ce sentiment est flatteur, mais il paraîtrait plus vrai si vous aimiez aussi leurs pères. Vous les aimez ? Ah ! vous ne savez pas, vous ne pouvez savoir ce qu'est l'amour paternel ; seulement vous pourriez comprendre qu'il n'est point, pour un fils, de guide plus sûr qu'un père qui n'est pas tout-à-fait stupide ou corrompu. Vous avez sûrement beaucoup de savoir, beaucoup de prudence, beaucoup d'esprit ; mais nous portons un coeur qui vaut tout cela ; et notre intérêt personnel (car nos enfants, c'est nous-mêmes ) nous mène nécessairement à vouloir en faire de bons citoyens et de bons chrétiens. Tous les moyens ne sont pas indifférents, nous l'avouons, mais il est aisé de reconnaître ceux qu'on doit ou qu'on peut prendre, et ce n'est pas une science abstruse que d'aimer ses semblables, sa Patrie et sa Religion.

En dissipant les vains prestiges d'un écrit dicté par l'esprit de détraction et de parti, il était difficile de ne pas blesser la sensibilité de l'auteur ; mais nous devons la vérité à ceux que son état et ses talents peuvent éblouir ; et la vérité est un peu dure ; Qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même ; on ne l'avait point attaqué, et l'on n'avait dit que du bien de l'institution qui lui est chère. Pourquoi s'efforce-t-il d'en détruire une, contre laquelle, faute de raisons, il ne pouvait employer que des insinuations perfides, pendant que la tourbe crédule ou passionnée qu'il traîne à sa suite joint à des clameurs insensées les manoeuvres les plus odieuses ? La confiance dont le Gouvernement nous honore, et que confirme, nous l'osons dire, celle du public éclairé, nous faisait un devoir de repousser une fois son agression. Rien n'était plus facile, il est vrai, mais au point où il avait mis les choses, rien n'était aussi plus nécessaire. Nous posons avec joie une plume dont nous eussions voulu n'être point obligés de faire un pareil usage. Qu'il revienne à la charge, s'il veut ; qu'il trouve de meilleurs arguments, s'il peut ; nous poursuivrons notre carrière sans distraction, sans émotions, et nous arriverons au but.

L. BIENVENUE

\*\*\*\*\*

Ce jour 16 octobre 1819, aux dix heures du matin, la Commission de la Société de Saint-Brieuc, pour l'Enseignement mutuel, réunie à l'Hôtel de la Mairie, en la salle ordinaire de ses séances, M. Bienvenüe lui a donné lecture du projet de Réponse qu'elle l'avait chargé de faire à l'écrit de M. Robert de la Mennais, vicaire général du diocèse de Saint-Brieuc, sur l'Enseignement mutuel.

La Commission, après avoir entendu cette lecture, arrête que ladite Réponse sera immédiatement imprimée.

Chaplain, Vice-Président.  
Leuduger-Fortmorel  
Guynot-Boismenu  
Ducouédic  
G. Boullé, Secrétaire